



# **Essor**

Exercice clos le 31 décembre 2022

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit



## Essor

Exercice clos le 31 décembre 2022

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Essor,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Essor relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 20 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Emilie Poissonnié

ACTIF	Renvoi	Exercice N			Exercice N-1
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		26 249	25 024	1 225	0
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		4 759	4 067	692	566
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>					
Immobilisations financières					
Participations et Créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
<b>Total I</b>	2.1	31 008	29 091	1 917	566
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2.2	81 584		81 584	177 694
Autres	2.3	5 468 551		5 468 551	2 439 353
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	2.4	3 359 836		3 359 836	1 292 231
Charges constatées d'avance		6 157		6 157	7 982
<b>Total</b>	<b>Total II</b>	<b>8 916 129</b>	<b>0</b>	<b>8 916 129</b>	<b>3 917 261</b>
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion Actif (V)					
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>		<b>8 947 136</b>	<b>29 091</b>	<b>8 918 045</b>	<b>3 917 828</b>

PASSIF	Renvoi	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS</b>			
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
<b>Ecart de réévaluation</b>			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles		441 133	430 770
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		931	9 363
Situation nette (sous total)		442 064	440 133
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Autres fonds associatifs (partie 2/2)			
Provisions réglementées			
<b>Total I</b>	3.1	442 064	440 133
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	3.2	8 280 029	3 340 190
<b>Total II</b>		8 280 029	3 340 190
<b>PROVISIONS</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>Total III</b>			
Fonds dédiés			
- sur subventions de fonctionnement			
- sur autres ressources			
<b>Total III bis</b>			
<b>DETTES</b>			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3.3	16 165	10 847
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	3.3	115 212	116 017
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		64 577	10 643
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
<b>Total IV</b>		195 952	137 506
<b>Ecart de conversion Passif (V)</b>			
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)</b>		8 918 045	3 917 828

COMPTE DE RESULTAT exercice du 1er janvier au 31 décembre 2022

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	7 008 900	291 016
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	118 711	118 158
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
Contributions financières	1 133 774	1 410 728
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	3 122 181	4 780 454
Autres produits		
Cotisations		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
Autres produits		
Transferts de charges		8 000
<b>Total I</b>	<b>11 383 566</b>	<b>6 608 355</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	3 129	3 459
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	2 216 775	1 564 339
Aides financières	591 897	831 725
Impôts, taxes et versements assimilés	26 379	56 672
Salaires et traitements	822 733	1 019 325
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	499	801
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	7 722 147	3 122 181
Autres charges	0	1 858
Aides financières		
Autres charges	10	-2
<i>Total des charges affectées aux programmes</i>		
<b>SOLDE ACTIVITE PROGRAMMES</b>		
<b>SOLDE HORS ACTIVITE PROGRAMMES</b>		
<b>Total II</b>	<b>11 383 569</b>	<b>6 600 357</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)</b>	<b>-3</b>	<b>7 998</b>

COMPTE DE RESULTAT exercice du 1er janvier au 31 décembre 2022

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	931	1 363
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total III</b>	<b>931</b>	<b>1 363</b>
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total IV</b>		
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>931</b>	<b>1 363</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>928</b>	<b>9 361</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total V</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>11 384 497</b>	<b>6 609 718</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>11 383 569</b>	<b>6 600 357</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>928</b>	<b>9 361</b>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	7 500	6 100
Prestations en nature	1 800	1 200
Personnel bénévole	8 700	9 750
<b>TOTAL</b>	<b>18 000</b>	<b>17 050</b>

(1) hors financements et recettes locales et dépenses effectuées sur ces financements et recettes.



# ASSOCIATION ESSOR

## ANNEXES DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

### PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association mène, en partenariat avec des ONG et associations locales, des projets de développement en éducation, formation et insertion professionnelle, développement agricole et orientation sociale dans 5 pays d'intervention : Mozambique, Tchad, Congo, Brésil et Guinée Bissau, en France également avec des actions ECSI - Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale - auprès d'enfants, de jeunes et du grand public de la Région Hauts-de France.

L'association est composée d'une équipe salariée au siège, de Responsables de projets expatriés et de bénévoles qui contribuent à la bonne mise en œuvre des projets de l'association.

L'association est soutenue financièrement par des institutions nationales, européennes, des collectivités locales, des fondations, des entreprises et des particuliers.

L'association n'ayant pas la vocation à agir seule sur le terrain, l'action conjointe avec les partenaires locaux fait partie intégrante de son mode de fonctionnement. Il s'agit en effet de procéder à un transfert de compétences tant au niveau technique que financier, la gestion des fonds par les partenaires locaux sous contrôle rapproché de l'association est donc un processus normal.

### 1. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels et notamment :

- le principe de prudence
- la continuité de l'exploitation
- le principe des coûts historiques

Les comptes annuels et leurs annexes sont présentés en Euros.

L'association applique le règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable.

#### 1.1. Autres règles et méthodes

Elles sont explicitées dans les notes relatives au bilan et au compte de résultat.

#### 1.2. Rémunération des cadres dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature atteint pour 2022 : 129 030€

### 1.3. Faits majeurs de l'exercice

Aucun fait majeur n'est à mentionner.

### 1.4. Évènements postérieurs à la clôture

Non applicable.

### 1.5. Engagement hors bilan

Aucune provision pour indemnités de départ en retraite n'a été comptabilisée. Au 31 décembre 2022, la valorisation de cette indemnité s'élèverait à 8.415 €.

Données techniques du calcul de ces indemnités de départ en retraite :

- La provision est calculée selon la méthode rétrospective (en fonction des droits acquis par les salariés à la fin de l'exercice comptable)
- Le taux de progression des salaires retenus est de 2,00%.
- Le taux d'actualisation est de 3,77 %.
- Les droits ont été établis conformément à la loi (pas de convention collective).
- Départ à la retraite à l'initiative de l'employé
- Âge de départ à la retraite fixé à 65 ans.
- Charges sociales comprises dans la provision.

### 1.6 Contributions volontaires

Les contributions volontaires à titre gratuit ne sont pas comptabilisées. A titre indicatif, elles peuvent être détaillées comme suit, sans que la liste soit exhaustive :

Provenance	Type d'appui	Appuis en temps (en jours)	Valorisation Appuis (en Euros)
Avocat indépendant	Conseils Juridiques	3 jours	1 800
Bénévoles	Mise sous pli Nouvelles, tenue stand Forums (marché de Noël, catch impro...)	12 jours	2 400
	Traduction	3 jours	1 500
	Réunions Essor	8 jours	1 600
	Rencontre pour Stratégie / Conseil (Président) et Membres CA	6 jours	1 200
Bénévoles / Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)	Interventions, outils pédagogiques, animations ateliers pendant les portes ouvertes	10 jours	2 000
Imprimerie IDC	Nouvelles		1 500
Paroisse St Paul	Prêt de 2 salles		6 000
<b>Total</b>		<b>42 Jours</b>	<b>18 000</b>

Compte tenu des faibles montants des contributions volontaires, l'association a décidé de ne pas les comptabiliser.

### **1.7 Effectifs**

<b>Effectif Total</b>	<b>23</b>
• Cadres	7
• Employés	12
• Volontaires	4

### **1.8 Legs, donations et assurances-vie**

Aucun leg ou donation tel que défini à l'article 213-9 n'a été reçu lors de l'exercice 2022

<b>PRODUITS</b>	<b>Montants</b>
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donation destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
<b>CHARGES</b>	<b>Montants</b>
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>	

### **1.9 Frais de structure**

Le poids des charges de salaires et de la structure de fonctionnement est de 12% sur l'exercice 2022, contre 19% lors de l'exercice précédent.

Cette variation s'explique d'une part par une augmentation du total des dépenses en 2022 et d'autre part par l'intégration des coûts engendrés par des départs en retraite sur l'exercice 2021.

### **1.10 Honoraires du commissaire aux comptes**

Au 31 décembre 2022, le montant des honoraires des commissaires aux comptes facturés relatifs à l'audit des comptes de l'association s'élève à 10.000 € TTC.

## 2. INFORMATIONS SUR LE BILAN ACTIF

### 2.1 IMMOBILISATIONS BRUTES ET AMORTISSEMENTS (EN EUROS)

Immobilisations	31/12/21	Acquisitions	Diminutions	31/12/22
Corporelles	7 438		2 679	4 759
Incorporelles	24 989	1 260		26 249
TOTAL	32 427	1 260	2 679	31 008

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles concernent essentiellement du matériel informatique.

Amortissements	31/12/21	Augmentations	Diminutions	31/12/22
Corporelles	6 872	464	3 269	4 067
Incorporelles	24 989	35		25 024
TOTAL	31 861	499	3 269	29 091

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations, selon les méthodes suivantes :

Matériel informatique : linéaire 3 ans.  
Installation/Agencet/Aménagt : linéaire 10 ans.

### 2.2 CREANCES ET DETTES PROGRAMMES (FONDS DEDIES)

Cf. §3.2

### 2.3 AUTRES CREANCES

	31/12/2022
Restant à recevoir nouvelles subventions pluriannuelles octroyées en 2022	4 988 310
Restant à recevoir subventions pluriannuelles des années antérieures	421 613

Détail des subventions à recevoir :

PROGRAMME	Subventions restant à recevoir fin 2022	A recevoir en 2023	A recevoir à partir de 2024
JED	3 400 000	1 164 000	2 236 000
CONGO UE 2	788 310		788 310
GB AGRI	354 277	166 145	188 132
F2I	67 336	67 336	
MULTIPAYS BIOSP 2	400 000		400 000
MULTIPAYS RURAL 4	400 000		400 000
TOTAL	5 409 923	1 397 481	4 012 442

Au 31.12.2022, les subventions à recevoir sont donc comptabilisées pour un total de 5 409 923 € (cf. annexe 2) dont 4 988 310 € restant à recevoir de nouvelles conventions notifiées en 2022.

Au 31.12.2022, les subventions pluriannuelles des années antérieures restant à recevoir correspondent à 421 613 €. Il s'agit de subventions dont la convention a été notifiée lors des quatre exercices précédents et pour lesquels il reste des fonds à recevoir.

Dans l'hypothèse où l'action ne serait pas menée à son terme ou serait engagée pour un montant inférieur au budget prévu, une provision pour dépréciation sera constatée.

## 2.4 DISPONIBILITES

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode du premier entré, premier sorti. Une provision est comptabilisée si la valeur comptable à la date de clôture est inférieure au cours boursier à cette même date.

Les disponibilités correspondant à des valeurs étrangères sont valorisées au cours de la valeur au 31/12/2022.

	2022	2021
<b>Disponibilités Siège (banque)</b>	<b>2 766 172</b>	<b>1 053 392</b>
Contrat Assurance Vie	20 350	17 950
CIC (Compte Courant Essor)	176 108	138 073
CIC (Compte Courant Subv. Moz)	29 884	-
CIC (Compte Courant Jed)	631 741	-
CIC Compte Epargne	1 908 089	897 369
<b>Disponibilités Siège (caisse)</b>	<b>2 081</b>	<b>7 442</b>
Caisse dollars	101	102
Caisse Euros	1 061	6 153
Caisse Reais	30	54
Caisse Mécicais	429	655
Caisse CFA (Guinée Bissau)	95	139
Caisse CFA (Tchad & Congo)	304	278
Caisse ESCUDOS (Cap Vert)	61	61
<b>Disponibilités Projets</b>	<b>591 583</b>	<b>231 398</b>
Disponibilités Projets (banques)	480 765	225 860
Disponibilités Projets (caisses)	110 818	5 538
<b>Total Disponibilités</b>	<b>3 359 836</b>	<b>1 292 232</b>

### 3. INFORMATION SUR LE PASSIF

#### 3.1 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DEL'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DEL'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise								-
Fonds propres avec droit de reprise								-
Ecart de réévaluation								-
Réserves	430 770	9 363		1 000	1 000			441 133
Report à nouveau							-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	9 363	(9 363)		931			-	931
								-
Dotations consommables								-
Subventions d'investissement							-	-
Provisions réglementées								-
<b>TOTAL</b>	<b>440 133</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 931</b>	<b>1 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>442 064</b>

Par décision de l'Assemblée Générale, le résultat de l'exercice 2021 a été affecté en totalité en réserves (soit 9363 €).

Un don, pour un montant total de 1.000 euros, a été affecté en réserves conformément à la demande exprimée par un donateur.

#### 3.2 FONDS REPORTEES ET DEDIES

Les fonds reçus des financeurs sont enregistrés aux comptes 41, par programme. Les dépenses effectuées par programme sont imputées aux comptes 40 et ventilées par programme.

Conformément au règlement 2018-06, le solde des fonds reçus des financeurs diminués des dépenses effectuées par programme figure au passif du bilan dans la rubrique Fonds reportés et dédiés.

La présentation fait apparaître la position comptable des dettes et créances au niveau de chaque programme non clôturé dans lesquels l'association intervient. La position résulte du niveau de dépenses réalisées par rapport aux financements reçus.

Les sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

Le détail des créances et dettes des Fonds dédiés par programme est le suivant :

PROGRAMME	Subventions et dons reçus et à recevoir	Disponibilité sur cptes projets terrain	Dépenses engagées	Dépenses à engager sur subventions reçues et à recevoir	Subventions à recevoir sur dépenses engagées
BUREAU BRESIL 2	526 138	7 500	548 816		15 178
BUREAU MOZAMBIQUE	212 515	1 564	228 780		14 700
BUREAU TCHAD	26 918	637	43 473		15 918
TCHAD DH	553 932		585 451		31 519
BAB AL AMAL	4 121 780		3 919 250	202 530	
WORK 4 PROGRESS	406 378	146	375 667	30 856	
UE GB AGRI	1 076 255	12 388	675 859	412 783	
F2I	2 857 545	12 194	2 097 993	771 745	
CIES	56 122	2 628	57 592	1 159	
CP EEA	784 641	35 851	807 171	13 320	
STIMULATION PRECOCE	52 943		29 126	23 817	
ATACADAO VIII	46 788		46 788	0	
ATACADAO IX	35 630		35 630	0	
CONGO UE 2	1 050 152	46 727	87 457	1 009 422	
JED TCHAD	5 000 315	444 123	1 016 263	4 428 175	
MULTIPAYS BIOSP 2	852 983	15 730	304 102	564 612	
MULTIPAYS RURAL 4	919 580	12 095	347 442	584 233	
SOLEA	6 395		6 395		
s/total	<b>18 587 013</b>	<b>591 583</b>	<b>11 213 256</b>	<b>8 042 652</b>	<b>77 315</b>
Ressources s/Fonds Privés à affecter	237 376		4 269	237 376	4 269
<b>TOTAL</b>	<b>18 824 389</b>	<b>591 583</b>	<b>11 217 525</b>	<b>8 280 029</b>	<b>81 584</b>

Les variations des dépenses entre l'exercice 2021 et l'exercice 2022 sont données en annexe 1 par programme. Le tableau scinde les frais engagés sur le terrain, de ceux qui correspondent aux frais de structures indirects. La variation des ressources (subventions et dons) entre l'exercice 2021 et l'exercice 2022 est donnée en annexe 2 par programme.

**a) Les Fonds dédiés (dettes programmes) sur subventions reçues correspondent aux programmes suivants au 31/12/2022 :**

BAB AL AMAL : Le programme a démarré en mai 2018. Le solde de 202 530 € couvrira des dépenses à engager en 2023.

WORK4 PROGRESS : Le programme a démarré en mars 2018. Le solde de 30 856 € couvrira des dépenses à engager en 2023.

UE GB AGRI : Le programme a démarré en janvier 2020. Le solde de 412 783 € couvrira des dépenses à engager entre 2023 et 2024.

F2I : Le programme a démarré en septembre 2020. Le solde de 771 745 € couvrira des dépenses à engager entre 2023.

CIES : Le programme a démarré en 2021. Le solde de 1 159 € couvrira des dépenses à engager en 2023.

CPEEA : Le programme a démarré en juillet 2021. Le solde de 13 320 € couvrira des dépenses à engager en 2023 et 2024.

STIMULATION PRECOCE : Le solde de 23 817 € couvrira des dépenses à engager en 2023.

CONGO UE 2 : Le programme a démarré en 2022. Le solde de 1 009 422 € couvrira des dépenses à engager entre 2023 et 2026.

JED TCHAD : Le programme a démarré en 2022. Le solde de 4 428 175 € couvrira des dépenses à engager entre 2023 et 2026.

MULTIPAYS BIOSP 2 : Le programme a démarré en 2022. Le solde de 564 612 € couvrira des dépenses à engager entre 2023 et 2025.

MULTIPAYS RURAL 4 : Le programme a démarré en 2022. Le solde de 584 233 € couvrira des dépenses à engager entre 2023 et 2025.

**b) Les Créances programmes feront l'objet des financements suivants :**

BUREAU BRESIL 2 : La créance de 15 178 € sera couverte par des fonds propres courant 2023.

BUREAU MOZAMBIQUE : La créance de 14 700 € sera couverte par des fonds propres courant 2023.

BUREAU TCHAD : La créance de 15 918 € sera couverte par des fonds propres courant 2023.

TCHAD DH : La créance de 31 519 € sera couverte par des fonds propres courant 2023.

**Projets Clôturés en 2022**

UE CONGO : Le projet s'est terminé au 31 décembre 2021, l'ensemble des fonds reçus ont été engagés sur le projet.

CONVENTION EDUCATION 3 : Le projet s'est terminé au 30 juin 2021, l'ensemble des fonds reçus ont été engagés sur le projet.

MULTIPAYS RURAL 3 : Le projet s'est terminé en mars 2022, l'ensemble des fonds reçus ont été engagés sur le projet.

MULTIPAYS BIOSP : Le projet s'est terminé en juin 2022, l'ensemble des fonds reçus ont été engagés sur le projet.

**3.3 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES & DETTES FISCALES ET SOCIALES**

Il s'agit des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales. Ces dettes sont toutes à échéance inférieure à un an.

**4 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

**REMARQUES PRELIMINAIRES**

La présentation du compte de résultat fait apparaître les flux générés par l'activité de financement des programmes de l'association sur l'année, en y reprenant les données des comptes de programmes (produits et charges).



Il y a lieu de faire remarquer que le compte de résultat ne distingue pas les dépenses effectuées sur financements locaux ou recettes locales des partenaires locaux.

Conformément au règlement 2018-06, les ressources sont désormais distinguées par tiers financeur.

#### 4.1 FINANCEMENTS DES PROGRAMMES SUR L'EXERCICE

Les financements programmes s'élèvent à 8 337 K€, ils se décomposent de la manière suivante :

- Subventions et dons encaissés au cours de l'exercice :	5 297 K€
- Subventions octroyées et à recevoir au 31/12/22 :	5 410 K€
- Subventions à recevoir au 31/12/21 :	<2 370> K€

##### Détail des Financeurs

• Union Européenne	644 885 €
• AFD	3 400 000 €
• Organisations internationales	450 951 €
• Autres ONG et Fondations	682 023 €
• Particuliers / Entreprises	118 711 €
• Collectivités locales	800 €

**Total Subventions / Dons encaissés 5 297 370 €**

#### 4.2 FINANCEMENT A RECEVOIR SUR DEPENSES EFFECTUEES

Les financements à recevoir sur dépenses effectuées s'élèvent à 82 K€ et correspondent à la contrepartie des "Créances programmes" figurant à l'actif du Bilan. (cf. §3.2).

Ils concernent des programmes pour lesquels l'association a effectué des avances de trésorerie pour financer les dépenses engagées au cours de l'exercice.

Les programmes concernés ont fait l'objet d'une demande de financement auprès des bailleurs de fonds. Les fonds ont été reçus ou restent à recevoir (cf. §2.3).

#### 4.3 UTILISATION DES FONDS DEDIES

L'utilisation des fonds dédiés correspond au solde des financements reçus et à recevoir, non encore engagés sur des actions des programmes d'intervention lors de la clôture précédente. Ces fonds ont été utilisés sur les actions des programmes au cours de l'exercice courant.

Le montant de fonds dédiés utilisé sur l'exercice s'élève à 3 122 181 € (hors disponibilités terrain)

Conformément au règlement 2018-06, ce montant est comptabilisé en produits d'exploitation.

#### **4.4 DEPENSES A ENGAGER SUR FINANCEMENTS REÇUS**

Elles correspondent au solde des financements reçus et à recevoir, non encore engagés sur des actions des programmes d'intervention à la date de clôture des comptes. Elles s'élèvent à 7 722 147 € (hors disponibilités terrains) et sont détaillées au passif du bilan sous l'intitulé "Fonds dédiés aux programmes".  
(cf.§ 3.2).

Conformément au règlement 2018-06, ce montant a été reclassé en Report en fonds dédiés dans la catégorie des charges d'exploitation.

#### **4.5 RESULTAT DE L'EXERCICE**

L'excédent de l'exercice généré par l'association se compose des postes suivants :

##### **4.4.1 PRODUITS ET CHARGES DE GESTION COURANTE**

Les produits et charges de gestion courante s'élève à 10 €.

##### **4.4.2 TRANSFERT DE CHARGES**

Néant.

##### **4.4.3 RESULTAT FINANCIER**

Le résultat financier se décompose comme suit :

Produits financiers :	931 €
Soit un résultat financier de :	931 €

## ANNEXE 1

## ESSOR - DEPENSES: AFFECTATION TERRAIN ET FRAIS STRUCTURE INDIRECTS

PROGRAMME	CUMUL DEPENSES 31/12/21		DEPENSES 2022		CUMUL DEPENSES AU 31/12/22 TOUS PROGRAMMES		Cumul dépenses 2022 tous pgmes	cumul dépenses 2022 pgmes non soldés
	FRAIS TERRAIN	FR.STRUCT. INDIRECTS	FRAIS TERRAIN	FR.STRUCT. INDIRECTS	FRAIS TERRAIN	FR.STRUCT. INDIRECTS		
LANCEMENT NOUVEAU PROG.	4 269	0	0	0	4 269	0	4 269	4 269
BUREAU BRESIL 2	489 444	16 856	42 457	62	531 901	16 918	548 816	548 816
BUREAU MOZAMBIQUE	190 514	16 143	22 089	34	212 603	16 177	228 780	228 780
CONVENTION PROGRAMME FIP 3	1 318 638	645 869	0	0	1 318 638	645 869	1 964 506	0
BUREAU TCHAD	35 012	209	8 252	0	43 264	209	43 473	43 473
CONGO UE	884 369	193 684	-201	8 118	884 168	201 801	1 085 969	0
TCHAD DH	520 595	64 856	0	0	520 595	64 856	585 451	585 451
BAB AL AMAL	3 199 211	628 204	84 574	7 262	3 283 785	635 466	3 919 250	3 919 250
CONVENTION EDUCATION 3	965 368	680 871	-13 196	-49 525	952 172	631 346	1 583 516	0
MULTIPAYS RURAL 3	678 209	583 341	19 916	-34 019	698 125	549 322	1 247 447	0
MULTIPAYS BIOSP	914 237	303 556	201 029	-108 219	1 115 266	195 337	1 310 603	0
WORK 4 PROGRESS	304 702	21 088	49 878	0	354 580	21 088	375 667	375 667
BEIRA RECONSTRUCTION	100 950	124	0	0	100 950	124	101 074	0
UE GB AGRI	316 341	119 040	237 522	2 957	553 863	121 997	675 859	675 859
ATACADAO III	32 742	0	0	0	32 742	0	32 742	0
ATACADAO IV	41 170	0	0	0	41 170	0	41 170	0
ATACADAO V	33 295	0	0	0	33 295	0	33 295	0
CMDCA	29 468	0	0	0	29 468	0	29 468	0
FZI	835 196	524 337	501 607	236 850	1 336 803	761 187	2 097 993	2 097 993
VETTOOLBOX	189 517	67 536		-20 399	189 517	47 137	236 654	0
ATACADAO VI	35 430	0	0	0	35 430	0	35 430	0
ATACADAO VII	34 928	0	0	0	34 928	0	34 928	0
CIES	27 166	0	30 426	0	57 592	0	57 592	57 592
CP EEA	114 003	139 918	375 341	177 909	489 345	317 827	807 171	807 171
STIMULATION PRECOCE	10 252	0	17 734	1 141	27 985	1 141	29 126	29 126
ATACADAO VIII	0	0	46 788	0	46 788	0	46 788	46 788
ATACADAO IX	0	0	35 630	0	35 630	0	35 630	35 630
CONGO UE 2	0	0	61 733	25 724	61 733	25 724	87 457	87 457
EMENTIDA	0	0	17 748	0	17 748	0	17 748	0
JED TCHAD	0	0	903 933	112 330	903 933	112 330	1 016 263	1 016 263
MULTIPAYS BIOSP 2	0	0	111 063	193 039	111 063	193 039	304 102	304 102
MULTIPAYS RURAL 4	0	0	176 400	171 042	176 400	171 042	347 442	347 442
SOLEA	0	0	6 395	0	6 395	0	6 395	6 395
<b>TOTAL</b>	<b>11 305 025</b>	<b>4 005 632</b>	<b>2 937 117</b>	<b>724 305</b>	<b>14 242 142</b>	<b>4 729 937</b>	<b>18 972 075</b>	<b>11 217 525</b>
<b>Total</b>	<b>15 310 658</b>		<b>3 661 422</b>		<b>18 972 074</b>			

coûts directs des programmes (cf. § 4.4 de l'annexe) hors coûts du personnel expatrié  
dépenses de fonctionnement et charges personnes expatriées  
**TOTAL dépenses de l'exercice**

**2 662 173**  
**999 249**  
**3 661 422**

Le total des dépenses 2022 "frais terrain" et "fr.struct.indirects" ne correspondent pas aux points 4.4 et 4.6 du compte de résultat car certaines dépenses ont été directement affectées à 100% sur le terrain.

PROGRAMME	Cumul subventions et dons au 31/12/21	Dont subventions perçues avant début du programme	Dont subventions restant à recevoir 2021	Subventions et dons 2022 encaissés	Subventions restant à recevoir 2022	Subventions perçues avant début du programme	Dons et subventions reçus avant le 01/01/21 affectés aux programmes en 2022	-	+	Cumul subventions et dons tous programmes 31/12/2022 1+2-3+4+5+6+7	Cumul dépenses programmes non soldés	SOLDE programme (subventions - dépenses)	Dépenses à engager sur subventions accordées	Subventions à recevoir sur dépenses engagées	disponibilité sur cptes projets terrain	SOLDE programme (subventions - dépenses) dont dispo terrain	Dépenses à engager sur subventions accordées (dont dispo terrain)	Subventions à recevoir sur dépenses engagées (dont dispo terrain)
	1	2	3	4	5	6	7											
SUBV.DONS SANS AFFECT.	267 392			27 515			-95 526	95 526		199 381	0	199 381	199 381			199 381	199 381	
REC.MAILING SANS AFFECT.	35 095			59 589			-59 684	59 684		35 000	0	35 000	35 000			35 000	35 000	
CARTES DE VOEUX	2 022			973						2 995	0	2 995	2 995			2 995	2 995	
LANCEMENT NOUVEAU PROG.	0									0	4 269	-4 269		4 269		-4 269		4 269
BUREAU BRESIL 2	480 262			19 839			26 037	26 037		526 138	548 816	-22 678		22 678	7 500	-15 178		15 178
BUREAU MOZAMBIQUE	187 089			560			24 865	24 865		212 515	228 780	-16 265		16 265	1 564	-14 700		14 700
BUREAU TCHAD	21 703			270			4 945	4 945		26 918	43 473	-16 554		16 554	637	-15 918		15 918
TCHAD DH	553 932									553 932	585 451	-31 519		31 519		-31 519		31 519
BAB AL AMAL	4 121 780		152 635	152 635						4 121 780	3 919 250	202 530	202 530			202 530	202 530	
WORK 4 PROGRESS	349 052			57 326						406 378	375 667	30 710	30 710		146	30 856	30 856	
UE GB AGRI	1 127 018		611 364	282 192	354 277		-75 868	75 868		1 076 255	675 859	400 395	400 395		12 388	412 783	412 783	
F2I	2 251 474		1 000 000	1 360 682	67 336		178 054	178 054		2 857 545	2 097 993	759 552	759 552		12 194	771 745	771 745	
CIES	26 453			29 669						56 122	57 592	-1 470		1 470	2 628	1 159	1 159	
CP EEA	976 736		480 000	145 916			141 989	141 989		784 641	807 171	-22 530		22 530	35 851	13 320	13 320	
STIMULATION PRECOCE	14 000			39 000			-57	57		52 943	29 126	23 817	23 817			23 817	23 817	
ATACADAO VIII	0			46 788						46 788	46 788	0				0	0	
ATACADAO IX	0			35 630						35 630	35 630	0				0	0	
CONGO UE 2	0			261 842	788 310					1 050 152	87 457	962 695	962 695		46 727	1 009 422	1 009 422	
JED TCHAD	0			1 600 315	3 400 000					5 000 315	1 016 263	3 984 052	3 984 052		444 123	4 428 175	4 428 175	
MULTIPAYS BIOSP 2	0			449 876	400 000		3 107	3 107		852 983	304 102	548 881	548 881		15 730	564 612	564 612	
MULTIPAYS RURAL 4	0			470 076	400 000		49 503	49 503		919 580	347 442	572 138	572 138		12 095	584 233	584 233	
SOLEA	0			6 395						6 395	6 395	0				0	0	
s/total	10 414 009		2 244 001	5 047 089	5 409 923		197 368	231 137	428 503	18 824 389	11 217 525	7 606 862	7 722 147	115 285	591 583	8 198 444	8 280 029	81 584

Programmes ayant été mouvementés mais qui ont été clôturés en 2022

PROGRAMME	Cumul subventions et dons au 31/12/21	Dont subventions perçues avant début du programme	Dont subventions restant à recevoir 2021	Subventions et dons 2022 encaissés	Subventions restant à recevoir 2022	Subventions perçues avant début du programme	Dons et subventions reçus avant le 01/01/22 affectés aux programmes en 2022	-	+	Cumul subventions et dons tous programmes 31/12/2022 1+2-3+4+5+6+7	Cumul dépenses programmes non soldés	SOLDE programme (subventions - dépenses)	Dépenses à engager sur subventions accordées	Subventions à recevoir sur dépenses engagées	disponibilité sur cptes projets terrain	SOLDE programme (subventions - dépenses) dont dispo terrain	Dépenses à engager sur subventions accordées (dont dispo terrain)	Subventions à recevoir sur dépenses engagées (dont dispo terrain)
	1	2	3	4	5	6	7											
CONVENTION PROGRAMME FIP 3	1 964 505									1 964 505	1 964 506	0						
UE CONGO	1 115 034		75 000	80 000			-34 066	34 066		1 085 969	1 085 969	0						
CONVENTION EDUCATION 3	1 596 490						-12 975	12 975		1 583 515	1 583 516	0						
MULTIPAYS RURAL 3	1 297 338			23 262			-73 153	73 153		1 247 449	1 247 447	0						
MULTIPAYS BIOSP	1 172 079			78 167			60 357		60 357	1 310 603	1 310 603	0						
BEIRA RECONSTRUCTION	101 074									101 074	101 074	0						
ATACADAO III	32 742									32 742	32 742	0						
ATACADAO IV	41 170									41 170	41 170	0						
ATACADAO V	33 295									33 295	33 295	0						
CMDCA	29 468									29 468	29 468	0						
VETTOOLBOX	374 184		51 108	51 108			-137 529	137 529		236 654	236 654	0						
ATACADAO VI	35 430									35 430	35 430	0						
ATACADAO VII	34 928									34 928	34 928	0						
EMENTIDA	0			17 748						17 748	17 748	0						
<b>s/total</b>	<b>7 827 737</b>	<b>0</b>	<b>126 108</b>	<b>250 285</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-197 366</b>	<b>257 723</b>	<b>60 357</b>	<b>7 754 551</b>	<b>7 754 550</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 241 746</b>	<b>0</b>	<b>2 370 109</b>	<b>5 297 374</b>	<b>5 409 923</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>488 860</b>	<b>488 860</b>	<b>26 578 939</b>	<b>18 972 075</b>	<b>7 606 862</b>	<b>7 722 147</b>	<b>115 285</b>	<b>591 583</b>	<b>8 198 444</b>	<b>8 280 029</b>	<b>81 584</b>

Montant total encaissé en 2022	5 297 374																	
Montant total net à recevoir 2022	3 039 814																	
Financements programmes reçus	8 337 188																	

ref. annexe

4.1

4.3

2.2

4.3

2.2

## ANNEXE 3

PROJET	JOURNAL	MONNAIE LOCALE	TAUX DE CHANGE	EUROS	CUMUL PAR PROJET
WORK FOR PROGRESS	BANQUE	10 032,00	MTN	68,75456025	145,91
	CAISSE	-	MTN	68,75456025	-
					146
CPEEA	BANQUE BEIRA	235 778,42	MTN	63,92399564	3 688,42
	CAISSE BEIRA	724,67	MTN	63,92399564	11,34
	BANQUE BISSAU	5 324 504,00	CFA	655,957	8 117,15
	CAISSE BISSAU	93 125,00	CFA	655,957	141,97
	BANQUE BRESIL	1 175,42	REAIS	5,356784971	219,43
	CAISSE BRESIL	1 668,88	REAIS	5,356784971	311,55
	BANQUE MAPUTO	665 445,06	MTN	65,59715213	10 144,42
	CAISSE MAPUTO	14 049,62	MTN	65,59715213	214,18
	BANQUE TCHAD	8 320 141,00	CFA	655,957	12 683,97
	CAISSE TCHAD	208 765,00	CFA	655,957	318,26
					35 851
JED	BANQUE N'DJAMENA	237 811 560,00	CFA	655,957	362 541,39
	CAISSE N'DJAMENA	187 200,00	CFA	655,957	285,38
	BANQUE MOUNDOU	7 983 195,00	CFA	655,957	12 170,30
	CAISSE MOUNDOU	204 621,00	CFA	655,957	311,94
	BANQUE SARH	35 646 897,00	CFA	656,957	54 260,62
	CAISSE SARH	187 200,00	CFA	657,957	284,52
	BANQUE BONGOR	9 297 977,00	CFA	655,957	14 174,67
	CAISSE BONGOR	61 956,00	CFA	655,957	94,45
					444 123
BUREAU BRESIL	BANQUE	39 283,23	REAIS	5,23771095	7 500,08
	CAISSE	-	REAIS		
					7 500
BUREAU TCHAD	BANQUE	406 601,00	CFA	655,957	619,86
	CAISSE	11 064,00	CFA	655,957	16,87
					637
BUREAU MOZ	BANQUE	97 200,53	MTN	63,03396027	1 542,03
	CAISSE	1 401,42	MTN	63,03396027	22,23
					1 564
MP BIOSP 2	BANQUE BEIRA	470 074,54	MTN	62,04204165	7 576,71
	CAISSE BEIRA	236,36	MTN	62,04204165	3,81
	BANQUE MAPUTO	3 440,72	MTN	68,68771941	50,09
	CAISSE MAPUTO	605,84	MTN	68,68771941	8,82
	BANQUE BISSAU	2 792 192,00	CFA	655,957	4 256,67
	CAISSE BISSAU	800,00	CFA	655,957	1,22
	BANQUE N'DJAMENA	1 055 591,00	CFA	655,957	1 609,24
	CAISSE N'DJAMENA	23 370,00	CFA	655,957	35,63
	BANQUE BONGOR	1 027 135,00	CFA	655,957	1 565,86
	CAISSE BONGOR	408 055,00	CFA	655,957	622,08
					15 730
F2I	BANQUE BEIRA	39 781,28	MTN	62,83403162	633,12
	CAISSE BEIRA	183,00	MTN	62,83403162	2,91
	BANQUE BRESIL	46 661,52	REAIS	5,270943963	8 852,59
	CAISSE BRESIL	1 336,24	REAIS	5,270943963	253,51
	BANQUE BISSAU	820 089,00	CFA	655,957	1 250,22
	CAISSE BISSAU	134 425,00	CFA	655,957	204,93
	BANQUE MAPUTO	67 510,03	MTN	71,84619885	939,65
	CAISSE MAPUTO	4 091,14	MTN	71,84619885	56,94
					12 194
UE AGRI GB	BANQUE	7 829 220,00	CFA	655,957	11 935,57
	CAISSE	296 675,00	CFA	655,957	452,28
					12 388
CIES	BANQUE	163 952,40	MTN	68,68771	2 386,92
	CAISSE	16 579,06	MTN	68,688	241,37
					2 628
MPAGRI 4	BANQUE CONGO	7 933 266,00	CFA	655,957	12 094,19
	CAISSE CONGO	613,00	CFA	655,957	0,93
					12 095
UE CONGO 2	BANQUE	30 589 940,00	CFA	655,957	46 634,06
	CAISSE	60 639,00	CFA	655,957	92,44
					46 727
				TOTAL EUROS	591 583

## Annexe 4

## ESSOR - TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE LA GENEROSITE

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE LA GENEROSITE	A L'OUVERTURE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0
subventions publiques						0	
subventions européennes						0	
subventions internationales						0	
Contributions financières d'autres organismes	0	0	0	0	0	0	0
fonds associatifs français						0	
collaboration industrielle						0	
fonds divers						0	
Ressources liées à la générosité du public	0	0	0	0	0	0	0
dons manuels et donations						0	
mécénat						0	
<b>TOTAL</b>	3 162 495	0	0	0	0	8 361 613	0
Fonds dédiés	3 340 190					8 280 029	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	177 694					81 584	
TOTAL EN NET	3 162 495					8 361 613	